

LA GESTION DE NOS FORETS EN HAUTS-DE-FRANCE VCEU DEPOSE PAR LE GROUPE MRA

Les forêts françaises, dont celles des HDF, sont en difficulté. Sources de biodiversité, de bien-être et de loisirs, régulatrices du cycle carbone et filières économiques, les forêts sont un élément essentiel et déterminant de notre territoire.

Mais depuis 2018, nous constatons que plus de 300.000ha de forêts publiques subissent des dépérissements de peuplement forestiers (Compiègne avec les hêtres, Chantilly avec l'apparition de savanes), des parasites et insectes ravageurs (hannetons à Chantilly), des extensions de feux de forêts ou des sécheresses récurrentes, ou encore, des coupes de bois un peu trop systématiques.

D'ici 50 ans, plus de la moitié de la forêt française verra son faciès modifié. Les Hauts de France avec une vingtaine de sites, sont l'un des territoires les moins boisés avec 16,3% d'occupation des sols contre 41% pour l'Europe et 30% pour la France.

C'est la main de l'homme qui a créé ces forêts, c'est la main de l'homme qui doit absolument les soigner pour préserver sa propre survie. Il n'est plus envisageable de gérer la forêt comme avant et la prise de conscience est brutale, la tâche est immense face à ces évolutions climatiques.

Il faut savoir que la gestion forestière est très complexe. Elle se partage entre l'Etat et ses différents organismes, les collectivités territoriales et les propriétaires privés. Afin d'embrasser tout à la fois la complexité, la richesse et les enjeux des forêts et de la sylviculture, notre Région a depuis longtemps développé structures et actions appropriées. Citons nos 5 parcs régionaux, notre conservatoire botanique qui possède les outils scientifiques et les hommes pour sauvegarder ses forêts avec l'ONF. Citons la mise en action de l'Agence Régionale de la Biodiversité en lien avec, notamment les espaces naturels régionaux, citons le plan Arbres ou encore le dispositif Génération + lycée et nature. Nous avons de plus, voté lors de la dernière commission permanente l'aide aux services de conseil forestier afin d'accompagner les propriétaires privés de forêts. Nous finançons également des organismes qui travaillent avec des forestiers privés comme Fibois et Francylva, qui font un travail formidable.

Le Conseil Régional des HdF, réuni en Séance Plénière, conscient de l'urgence, incite à aller plus loin.

- En établissant des plans de gestion pour une durée de 10 à 15 ans et en les validant régulièrement ;
- En régulant la production de bois à la demande de l'ONF ;
- En pérennisant le dialogue et les mesures communes avec l'Etat pour la gestion domaniale ;
- En respectant l'accroissement naturel des forêts et de l'environnement ;
- En adaptant la filière bois au changement des espèces ;
- En rétablissant l'équilibre forêt -Gibier ;
- En impliquant encore plus les citoyens, qui se sentent de plus en plus concernés et en poursuivant avec les organismes dédiés la sensibilisation qui fonctionne très bien auprès des jeunes générations.

Nous souhaitons de tous nos vœux la poursuite et l'accélération des dispositifs mis en œuvre ainsi que des moyens pérennes pour nos scientifiques, nos forestiers et leurs organismes pour prendre soin de nos forêts et les préparer rapidement aux évolutions climatiques.

Edith VARET et Anthony JOUVENEL

VOEU ADOPTÉ

